

Séance ordinaire du 12 juin 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 12 juin à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

Notes au procès-verbal

Le maire tient à féliciter les gens du Comité des loisirs pour l'organisation d'une danse pour les jeunes et merci à Steve Millar pour sa participation pour la musique.

Le maire tient aussi à remercier les bénévoles, Angèle Binette et Suzanne Poirier pour l'organisation d'un rallye à pied.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2023-06-12-124

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de mai 2023
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2023
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2023
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mai 2023
- 100-7 Petite caisse – Augmentation du montant
- 100-8 Employé 13-62 – Avantages sociaux
- 100-9 Acquisition de machinerie municipale – Mandat à la municipalité de Blue Sea

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCVG – Plan de mise en œuvre local (actions)

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Comité municipal en voirie – Suivis
 - A- Journalier – Confirmation d'embauche
 - B- Réglementation visant le stationnement aux abords de certaines rues
- 300-3 Contrat BOU-2023-01 – Traitement de surface – Paul et Rivière-Gatineau Sud

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
 - A- Nettoyage d'un côté du site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
 - A - Matières résiduelles - Dates des collectes des gros objets
- 400-5 Association de lacs
- 400-6 Nettoyage des regards d'égouts pluviaux

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mai 2023

600-3 PERO – Contribution – Demande de renouvellement – Année 2023-2024

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Parc de la Chasse Galerie – Inauguration – 24 juin 2023
700-2 Petite École de Rang – Confirmation d’embauche – Préposé à l’accueil
700-3 Feuillet – Monument généalogique des familles bâtisseuses

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l’unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023

M.B. 2023-06-12-126

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2023, tel que rédigé par la greffière de la séance.

Adoptée à l’unanimité

0-4 Rapport d’activités du maire pour le mois de mai 2023

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d’activités pour le mois de mai 2023.

0-5 Période de questions

Aucune question n’est posée.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2023-06-12-127

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} mai 2023 au 31 mai 2023, pour un montant total de 6 872.08 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2023**

Le suivi budgétaire du projet de voirie 2023 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2023**

M.B. 2023-06-12-128

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2023 pour un montant total de 81 803.82 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 **Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mai 2023**

M.B. 2023-06-12-129

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mai 2023 pour un montant de 99 318.20 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 **Petite caisse – Augmentation du montant**

M.B. 2023-06-12-130

Considérant que présentement la petite caisse est au montant de 500\$;

Considérant qu'il arrive à l'occasion que ce montant ne soit pas suffisant pour les petits achats mensuels;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'augmenter le montant de la petite caisse à 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Employé 62 – Avantages sociaux

M.B. 2023-06-12-131

Considérant les conditions de travail de l'employé 62;

Considérant que présentement des sommes relatives à ses avantages sociaux lui sont dues;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser le versement des sommes dues à l'employé 62.

Adoptée à l'unanimité

100-9 Acquisition de machinerie municipale – Mandat à la municipalité de Blue Sea

M.B. 2023-06-12-132

Considérant la résolution M.B. 2022-12-05-314 adoptée par les membres du conseil lors de la séance de conseil tenue le 5 décembre 2022;

Considérant que par cette résolution, la municipalité de Bouchette s'est engagée à participer au projet d'acquisition de machinerie et ce, dans le cadre du programme de « Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité » et que la municipalité de Blue Sea est l'organisme responsable du projet;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater le personnel de la municipalité de Blue Sea pour procéder à un appel d'offres pour les acquisitions de machinerie relative au service de déneigement, camions 10 roues et 6 roues.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de mai 2023.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRCVG – Plan de mise en œuvre local (actions)

M.B. 2023-06-12-133

Considérant qu'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, un schéma de couverture de risques doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

Considérant que la MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté le 14 février 2023 une résolution dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

Considérant que la MRC Vallée-de-la-Gatineau a soumis à toutes les municipalités présentes sur son territoire un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

Considérant qu'en vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC Vallée-de-la-Gatineau sur ces propositions, en faisant notamment mention des impacts sur celles-ci sur l'organisation de leurs ressources humaines, matérielles et financières, lesquelles propositions sont présentées dans les plans de mise en œuvre;

Considérant que chacune des municipalités doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation dudit plan de mise en œuvre ainsi que de son engagement à le respecter et à le réaliser;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu que :

La municipalité de Bouchette donne un avis favorable aux propositions de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau contenues dans le plan de mise en œuvre concernant son territoire et qu'elle s'engage à respecter et à réaliser ledit plan de mise œuvre applicable à son territoire.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois de mai 2023.

300-2 Comité municipal en voirie – Suivis

A- Journalier – Confirmation d'embauche

M.B. 2023-06-12-134

Considérant la résolution M.B. 2023-05-08-114 adoptée par les membres du conseil lors de la séance tenue le 8 mai 2023;

Considérant l'appel de candidatures publié par la directrice générale;

Considérant la recommandation des membres du comité municipal en voirie;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Charles Saumure au poste de journalier en voirie et ce, selon les conditions convenues. Une période de probation de 3 mois s'applique à cette embauche.

Adoptée à l'unanimité

B- Réglementation visant le stationnement aux abords de certaines rues

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 3, Marc Poirier, annonce ce 12 juin 2023, qu'un avis de motion est donné et qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-350 relatif au stationnement aux abords des rues municipales.

Le projet de règlement 2023-350 sera déposé à une prochaine séance.

Conseiller au siège 3
Marc Poirier

300-3 Contrat BOU-2023-01 – Traitement de surface – Paul et Rivière-Gatineau Sud

M.B. 2023-06-12-135

Considérant la résolution M.B. 2023-04-12-081 adoptée par les membres du conseil lors de la séance tenue le 12 avril 2023;

Considérant que par cette résolution un contrat a été octroyé à « Les entreprises Bourget » et ce, pour la pose d'un revêtement de surface double pour les chemins Paul et Rivière-Gatineau Sud;

Considérant les dispositions incluses dans le devis d'appel d'offres;

Considérant les recommandations de l'entrepreneur ainsi que des membres du comité municipal en voirie;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le traitement de surface se fasse sur une largeur de 7 mètres. Les crédits budgétaires relativement à ces travaux supplémentaires qui se chiffrent à environ 35 500\$ plus taxes, seront pris à même la subvention du programme TECQ-2019-2023.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

A- Nettoyage d'un côté du site des lagunes

M.B. 2023-06-12-136

Considérant que comme à chaque année, un côté du site des lagunes doit être vidangé;

Considérant que les boues seront transportées au Centre de traitement des boues septiques de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau situé à Kazabazua;

Considérant que ces dernières années, les travaux ont été exécutés par une entreprise locale et que cette dernière est encore disponible pour l'exécution de ces travaux;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour retenir les services de la compagnie « 9118-2717 Québec inc », représentée par Monsieur Sylvon Céré, pour la vidange d'un côté du site des lagunes.

Adoptée à l'unanimité

400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

A – Matières résiduelles – Dates des collectes des gros objets

Aucun changement de dates pour la collecte des gros objets.

400-5 Association de lacs

Note au procès-verbal

Une réponse positive nous a été communiquée et ce, relativement à une demande de subvention concernant l'installation d'une station de nettoyage de bateaux. Une subvention maximale de 15 000\$ nous a été accordée pour ce projet.

400-6 Nettoyage des regards d'égouts pluviaux

M.B. 2023-06-12-137

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder aux procédures administratives visant l'octroi du contrat de nettoyage des regards d'égouts pluviaux. Par suite de la demande de prix aux « Entreprises septiques LM », il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale à faire exécuter les travaux de nettoyage des regards d'égouts pluviaux, si le prix demandé est comparable aux années précédentes.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mai 2023

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mai 2023 sont déposées.

600-3 PERO – Contribution – Demande de renouvellement – Année 2023-2024

M.B. 2023-06-12-138

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de renouveler l'adhésion de la municipalité comme membre du PERO pour l'année 2023-2024. Cette dépense est au montant de 200\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Parc de la Chasse Galerie – Inauguration – 24 juin 2023

M.B. 2023-06-12-139

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, Il est résolu de débloquer la somme de 1 500\$ pour la réalisation de l'inauguration du parc de la Chasse Galerie qui se tiendra le samedi 24 juin 2023. Un don de 250\$ sera fait à la Coopérative de solidarité de Bouchette comme contribution monétaire par suite de leur implication dans cette activité.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Petite école de rang – Confirmation d'embauche – Préposé à l'accueil

M.B. 2023-06-12-140

Considérant la résolution M.B. 2023-03-13-065 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2023;

Considérant que cette résolution mandatait la directrice générale pour lancer un appel de candidatures pour le poste de préposé à l'accueil pour la petite école de rang;

Considérant les candidats intéressés à occuper ce poste de préposé à l'accueil à la Petite école de rang;

Considérant que la tenue des entrevues s'est faite en présence de la présidente du comité de La Petite École de Rang, madame Lucie Bruneau et de la directrice générale, Claudia Lacroix;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser la directrice générale, Claudia Lacroix, et Lucie Bruneau, membre du comité de La Petite École de Rang, à conclure les ententes nécessaires à l'embauche de personnel pour occuper le poste de Préposé à l'accueil à la petite école de rang et ce, selon les conditions convenues. Madame Manon Latourelle agira à titre de préposée principale.

Adoptée à l'unanimité

700-3 **Feuillelet – Monument généalogique des familles bâtisseuses**

M.B. 2023-05-08-141

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de procéder à la mise à jour du feuillelet intitulé « Monument généalogique des familles bâtisseuses du village de Bouchette » tout en incluant les autres attraits, soit la Petite école de Rang, le Parc de la Chasse Galerie, etc. Il est de plus résolu de permettre l'impression de ce feuillelet lorsque les corrections seront apportées.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 **Offre d'achat d'une partie d'un terrain municipal**

M.B. 2023-06-12-142

Considérant la correspondance reçue visant l'achat d'une propriété municipale, soit une partie de la propriété sise aux abords du chemin du Cimetière et du chemin Carle;

Considérant que les membres du conseil ne sont pas d'accord à procéder à la vente d'une partie de cette propriété;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu de répondre négativement à la correspondance reçue visant la vente d'une parcelle d'une propriété municipale.

Adoptée à l'unanimité

800-2 **Appui à la municipalité de Grand-Remous - Demande du ministre de la Sécurité publique**

M.B. 2023-06-12-143

Considérant que la municipalité de Bouchette a un service de sécurité incendie composé de pompiers volontaires;

Considérant que la municipalité se doit de respecter le schéma de couverture de risque;

Considérant que les exigences du ministère incluses dans le schéma, sont basées pour les grandes villes;

Considérant que la municipalité a de la difficulté à respecter la force de frappe telle qu'exigée;

Considérant que la municipalité s'inquiète de la sécurité des citoyens de même que celle des pompiers;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'appuyer la municipalité de Grand-Remous et de demander au ministère de reconsidérer leurs exigences incluses dans le schéma de couverture de risques face aux réalités des petites municipalités en région.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Fête nationale – Don
- Personnages de la Chasse Galerie
- Rue Principale – Réparation
- Stationnement – Personne à mobilité réduite
- Publicité de la fête nationale
- Déchets non ramassés

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2023-06-12-144

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h25.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Greffière-trésorière